

Arras, le 7 décembre 2010

DISP de Lille : un désert de cadres dans les SPIP !

La Direction Interrégionale de Lille est connue dans l'administration pénitentiaire pour ses déficits récurrents de personnels et son turn-over extrêmement important.

Par le passé, le bureau régional du SNEPAP-FSU a souvent souligné les carences constatées sur le terrain en personnels administratifs, en conseillers d'insertion et de probation et dénoncé le système de pré-affectation qui handicape encore aujourd'hui énormément le fonctionnement d'un grand nombre de services.

Force est de constater que la question des effectifs dans les SPIP est encore loin d'être réglée et qu'elle touche tous les corps de cette filière.

La situation des **Directeurs d'Insertion et de Probation dans la DISP de Lille est aujourd'hui particulièrement alarmante. Le taux d'encadrement des services y est extrêmement faible. On ne compte désormais plus le nombre d'antennes pour lesquelles aucun Directeur, voir même aucun cadre, n'est affecté.**

Douai/Cambrai, Boulogne sur Mer, St-Omer/Longuenesse, Arras, Amiens, Laon, Liancourt, Rouen, Le Havre, Creil font partie de cette longue liste malheureusement non exhaustive.

Est-il nécessaire de préciser que dans un certain nombre de départements seuls le DSPIP et son adjoint ont en charge non seulement la direction départementale de leur service, mais aussi la gestion de l'ensemble de leurs antennes : Somme, Oise, Seine-Maritime... ?

Et que dire de la taille des services de la DISP de Lille : Béthune et Douai/Cambrai plus de 30 agents, Boulogne sur Mer 11 PIP, 2 PA, intérim du DIP de Béthune et St-Omer/Longuenesse 16 PIP, 3 PA, pas de personnel de direction.

Comment alors concevoir - lorsque l'adjoint au DSPIP endosse le rôle de sapeur-pompier des antennes - la réalisation sereine des missions dévolues au SPIP ?

La récente décision du Directeur Interrégional de supprimer le poste du deuxième adjoint au DSPIP du Nord est, dans un tel contexte, absolument incompréhensible ! Le bureau régional du SNEPAP-FSU rappelle au Directeur Interrégional que le SPIP du Nord ne suit pas moins de 12 000 personnes sur un total de cinq antennes !

Bien sur, l'on répondra au SNEPAP-FSU que les Chef de Service d'Insertion et de Probation, cheville ouvrière de l'encadrement des SPIP, sont bien présents sur le terrain et qu'ils seront prochainement DIPés ! Faut-il rappeler que ces derniers ne se seront pour certains pas intégrés dans le corps des DIP avant 2016 !

Le « bricolage » de la DISP qui consiste à considérer les CSIP comme responsables d'antennes, sans avantages, ni contreparties, est absolument scandaleux.

Que penser de l'affectation de deux DIP première promotion / sortants d'école dans chaque direction interrégionale ? ... Surtout... pas de Jaloux ? !

Comment aujourd'hui expliquer que la DAP soit capable d'indiquer aux DISP le nombre de DIP sortants d'école qui leur seront prochainement affectés, avant même que les besoins de ces dernières soient connus ?

Encore une fois l'administration centrale semble gérer ses ressources humaines de manière totalement anarchique.

L'affectation des sortants d'école semble ressembler plus à une négociation de marchands de tapis qu'à celle d'une organisation administrative réfléchie.

Le bureau régional du SNEPAP-FSU appelle donc la DISP de Lille et l'administration centrale à se pencher sérieusement sur les besoins réels des services et plus précisément sur ceux nécessaires à leur encadrement.

La DAP ne peut aujourd'hui plus se permettre de faire l'économie d'organigrammes toute catégories de personnels confondues.